

## **Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims Assemblée Générale du 4 février 2007**

Ouverture de séance : 10 heures 07. Personnes présentes : 90. Personnes représentées : 7.

Didier KLODAWSKI remercie les personnes d'être présentes à l'assemblée générale, puis salue ses collègues des autres associations. Il précise qu'une assemblée générale est un moment indispensable pour une association. Avant de commencer, le président demande une minute de silence en mémoire des jardiniers, des membres de leur famille récemment disparus.

### **Premier point – mot du président.**

L'assemblée générale reste un moment important dans la vie de l'association. Des décisions importantes vont être prises, afin d'améliorer la gestion de JACA. Aujourd'hui, nous allons rendre compte de nos différentes actions associatives et si vous n'êtes pas d'accord, faites le nous savoir indique le président. Tout d'abord, nous tenons à remercier Messieurs Jean-Louis SCHNEITER, Maire de REIMS, président REIMS METROPOLE (CAR), Jean-Marie BEAUPUY, adjoint et député européen, Francis FALALA, conseiller général et député, pour l'aide permanente apportée à notre association et aux différentes associations de jardins familiaux de l'agglomération de Reims. Enfin, nous tenons à remercier nos différents partenaires associatifs : Floralie's Garden de Bétheny, l'association de réinsertion Reims Espoir, la banque Crédit Mutuel Nord Europe.

Le président demande de poursuivre les efforts en 2007, pour encore progresser. Les détritiques, les volets en PVC, les ferrailles et les tôles doivent être définitivement enlevés des jardins. Le président le rappelle tous les ans. Depuis 1989 il tient ce discours : *préservez notre environnement, utilisez le moins possible les produits phytosanitaires chimiques*. Beaucoup de jardins sont situés en zone de captage. De plus, suite au déficit de pluie, les produits chimiques sont plus concentrés dans les nappes phréatiques. Il faut préférer le binage, l'enlèvement mécanique des herbes, plutôt que des désherbants. De surcroît, il faut une utilisation exclusive de produits autorisés pour le jardinier amateur. L'usage des produits réservés aux professionnels est interdit dans le jardin familial. Enfin, il faut privilégier les traitements utilisés en agriculture biologique. Ces produits ont été testés et sont très efficaces

Pour terminer, le président rappelle que le nombre maximum de tonneaux est de 3, tonneaux bleus de 200 litres. Les tonneaux repeints en verts sont interdits dans l'Association. Les particules de peinture peuvent pénétrer dans les nappes phréatiques. Les cuves d'eau restent strictement interdites dans notre Association. Le nombre d'éléments est de 8, pour les bacs à compost. Enfin, le conseil d'administration demande à tous les jardiniers de respecter scrupuleusement le règlement intérieur.

### **Deuxième point – approbation du PV de l'assemblée générale du 29 janvier 2006.**

Le procès-verbal a été distribué aux membres présents. Le président demande l'approbation. Passage au vote. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### **Troisième point – rapport d'activité.**

Didier KLODAWSKI remercie toutes les personnes ayant pris des fonctions au sein de l'association :

Trésorière : Chantal COLARDELLE,  
Administrateurs : José DIAS et Jean MAST (Marais de l'Hôpital),

Gérard BARTHELEMY (Roseaie),  
Joseph MANZONI (Bons Malades Nord),  
Geneviève BALIGOUT (Ledru Rollin),  
Patrick GEORGES (Terrain de Séjour).

Responsables de secteur :

Michel HOUDE (Anciens Jardins),  
Jocelyn HANS (Bois d'Amour Laborie),  
Daniel BALIGOUT (Ledru Rollin),  
André LEJAY (Allée des Veuves),  
Pascal GRANDREMY (Maraîchers et Saint Fiacre) qui se présente au poste d'administrateur,  
Yves MONVOISIN, (Chemin des Pensionnés).  
Michel ROYER, cotisations Bons Malades Sud.

Contrôleurs aux comptes :

Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET.

Le président demande des applaudissements afin de les remercier.

### **Principaux achats de la période**

Lettres timbrées.

Invitations au Colibri des personnes ayant des fonctions au sein de l'Association.

Grillage, portillons pour ADV et TSE.

Grillage BMN et TSE.

Piquets, fil.

Travaux (tonte et pose de portillons et grillage).

Champagne.

3 abris.

1 système informatique.

1 appareil photo numérique.

Bons d'achat pour le concours des plus beaux jardins.

Plaques en béton LDR.

Nous remercions à nouveau Reims Espoir pour les travaux, leur disponibilité et la restauration gratuite de notre matériel de forage (abîmé par un jardinier).

### **Subventions**

Nous remercions la Ville de Reims pour les subventions, fonctionnement 4 278 € et équipement 7 200 €. Cette dernière couvre l'acquisition des 3 abris bois et l'achat et la pose du grillage et des portillons Allée des Veuves et Bons Malades Sud.

### **Gestion des membres**

Entrées :	20
Démissions :	27
Exclusions :	2 pour jardins non cultivés 2 pour déchets dans les jardins 1 pour comportement
Radiations :	3 pour les cotisations non réglées
Mutations :	6

## **Sinistres**

Les pompiers sont intervenus au secteur Bois d'Amour le 11 juin 2006 vers 23 h 30, pour éteindre un feu de cabane. Le président était présent pour ouvrir la porte du secteur à la police et aux pompiers. Le 4 juillet 2006, il y a eu des dégâts dans les jardins dus aux pluies violentes et aux grêlons. Le 5 juillet, le président a constaté des inondations dans les jardins Allée des Veuves et Anciens Jardins.

## **Vols**

Malgré le passage de la police municipale, les vols se répètent aux secteurs Anciens Jardins, Bons Malades Nord, Bons Malades Sud, Égalité, Allée des Veuves et Terrain de Séjour. Ces vols restent très localisés. Trois abris bois ont été volés au secteur Bons Malades Nord. Les plaintes ont été déposées. Madame LE BORGNE intervient et précise qu'elle a maintenant un jardin au secteur Marais de l'Hôpital. L'Association devrait demander un devis pour assurer les abris auprès de la MATMUT. Proposition à étudier.

## **Incivilités des membres de JACA**

Le président précise qu'un jardinier a pris un arbre fruitier et l'a planté dans son jardin, quand son voisin a démissionné. Les arbres, une fois plantés appartiennent à JACA, et ne doivent pas être repris ou déplacés. Il lui a été demandé 40 € à titre d'indemnisation.

Après le départ d'un jardinier, le voisin a pris un tonneau. Il lui a été demandé de le remettre.

Un jardinier a laissé son Rottweiler, chien de 2<sup>ème</sup> catégorie, dans les parties communes. Il lui a été demandé de ne plus venir avec son chien. Il n'a pas tenu compte de notre interdiction. Ce jardinier a été exclu. Ces chiens sont dangereux et il existe une législation que tout le monde doit respecter.

Un autre jardinier a pris un arceau et une dizaine de tonneaux chez les voisins. Cette personne a été découverte et elle a été exclue immédiatement. Ensuite, cette personne s'est plainte auprès de la Mairie de Reims. On pensait que c'étaient des nomades et bien non c'était un jardinier de JACA. Nous n'avons pas porté plainte pour vol. Mais nous voulions saisir le Tribunal de Grande Instance (tribunal civil), en référé pour obtenir des dommages et intérêts. Six tonneaux ont été récupérés et cette affaire a été classée.

Didier KLODAWSKI précise que JACA est une association privée, possède une gestion autonome et qu'il ne sert à rien de prendre de rendez-vous avec les élus pour des questions associatives.

## **Travail avec les autres associations et la Fédération**

Didier KLODAWSKI est aussi président de la Fédération des Jardins Familiaux de l'Agglomération de Reims. La Fédération comprend :

Association des Jardins Familiaux des Trois Fontaines : 217 jardiniers,  
Association des Jardins Familiaux Pays de France : 49 jardiniers,  
Jardin du Cheminot section Reims : 24 jardiniers,  
Association des Jardins Familiaux Croix du Sud : 61 jardiniers,  
Association des Jardins Familiaux Trois Rivières : 144 jardiniers,  
Association des Jardins Familiaux Quartier Maroc : 62 jardiniers,  
Jardins Associatifs de la Communauté d'Agglomération de Reims : 250 jardiniers,

La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Reims (environ 450 membres) adhère à la Fédération depuis 2006. Didier KLODAWSKI en est très satisfait. Il précise que les Jardins Familiaux de Saint Brice peuvent revenir dans la Fédération et seront les bienvenus. Le président Dominique BUSSY remercie Didier KLODAWSKI et en fera part à son conseil d'administration.

### **Rapport d'activité de la Fédération :**

Vendredi 03 Février 2006 : à 18 heures, nous avons eu une réunion à la Mairie de BÉTHENY, concernant des changements de parcelles de jardins familiaux. À 20 heures 30, nous avons participé à l'Assemblée générale de l'Association BIEN VIVRE À SAINTE ANNE, afin de présenter les jardins associatifs du quartier et de l'agglomération de REIMS

Samedi 11 Février 2006 : la Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims a effectué une projection de l'ensemble des activités réalisées pendant l'année 2005. À l'issue de la séance, des photos en relief ont été très appréciées. La Fédération était présente.

Mercredi 15 Février 2006 : le Conseil National des Villes et Villages Fleuris organisait la 46<sup>ème</sup> remise des prix du concours national des villes et villages fleuris. La ville de Reims et son agglomération ont reçu le seul prix en France du fleurissement des jardins familiaux collectifs. Ce prix a été remis à Monsieur le Maire de Reims et à Monsieur Didier KLODAWSKI, président de la Fédération des Jardins Familiaux.

Vendredi 10 Mars 2006 : la Municipalité de Reims commémore officiellement le prix spécial du *fleurissement* des jardins familiaux collectifs remis par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris

Les 24, 25 et 26 Mars 2006 : la Fédération a animé un stand au salon NATURE & JARDINS avec la SHR : initiation aux enfants à la culture potagère. Les enfants ont été enchantés. Il y a eu de nombreux visiteurs. Le bilan fut très positif.

Samedi 06 Mai 2006 : la Société d'Horticulture de l'Arrondissement de Reims et les Jardins Familiaux ont organisé une journée d'initiation à la culture potagère dans le secteur BONS MALADES NORD des JARDINS ASSOCIATIFS. Les explications ont été suivies d'un petit débat amical.

Samedi 10 Juin 2006 : la fédération a organisé une commémoration à l'occasion du prix 2005 du *Fleurissement des jardins familiaux collectifs*. Cette petite cérémonie a eu lieu au secteur Marais de l'Hôpital à 11 heures, en présence du Maire de Reims et président de Reims Métropole.

Samedi 17 Juin 2006 : l'Association des Jardins Familiaux Croix du Sud fête son vingtième anniversaire. La Municipalité de Reims a organisé une réunion fort sympathique au Parc SCHNEITER.

Lundi 19 Juin 2006 : l'assemblée générale de la Fédération des jardins familiaux de l'Agglomération de Reims s'est tenue à 20 heures. Les propositions ont toutes été approuvées.

Samedi 24 Juin 2006 : la Fédération est ravie d'être présente au Parc de Champagne (REIMS). Les épouvantails épouvantables y sont exposés.

Samedi 01 Juillet 2006 : le jury 2006 du concours des plus beaux jardins est passé pour noter dans les secteurs suivants : Jardin du Cheminot, Bois d'Amour, Bons Malades Nord, Anciens Jardins, Allée des Veuves, Bons Malades Sud, Terrain de Séjour, Trois Rivières et Marais de l'Hôpital.

Samedi 08 Juillet 2006 : le jury des plus beaux jardins associatifs de l'Agglomération de Reims est passé dans les secteurs suivants : Trois Fontaines, Roseraie, Ledru Rollin, Saint Fiacre, Maraîchers, Chemin des Pensionnés et Quartier Maroc.

Dimanche 23 Juillet 2006 : le jury des plus beaux jardins associatifs est passé noter les jardins situés au Pays de France.

Samedi 02 Septembre 2006 : nous nous sommes rendus à la Mairie de Reims, afin d'étudier le transfert des jardins de l'Association des Jardins Familiaux du Quartier Maroc. Ensuite, il y a eu la célébration de Saint Fiacre, patron des jardiniers et des horticulteurs, dans la basilique Saint Remi de Reims.

Dimanche 03 Septembre 2006 : l'Association des Jardins Familiaux Croix du Sud procède à la remise des prix du concours 2006 des plus beaux jardins.

Samedi 21 Octobre 2006 : les associations adhérant à la fédération se sont réunies dans une salle cordialement prêtée par le Crédit Mutuel Nord Europe. Nous avons mis au point les formalités à accomplir par les associations et remis des modèles de lettre pour toutes les formalités.

Samedi 18 novembre, remise des prix des plus beaux jardins associatifs de l'Agglomération de Reims (JACA et Fédération).

Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

#### **Quatrième point – rapport financier.**

Chantal COLARDELLE lit le rapport financier qui se trouve en dernière page, après le PV de l'AG de 2006. Les ressources se sont élevées à 27 477,94 €. Les indemnités de 1 000 € ont été reçues de la compagnie d'assurance de la Ville de Reims, correspondant au débordement du ruisseau le 4 juillet 2005. La responsabilité des services des eaux a été engagée. En effet, les vannes avaient été fermées. 945 € ont été reversés à plusieurs jardiniers du secteur Anciens Jardins (voir les emplois). Les 506 € euros correspondent aux 2 € demandés par jardinier pour l'assurance accident corporel. Les produits financiers 270,62 € correspondent aux intérêts reçus du Livret Bleu du Crédit Mutuel. Les jardiniers ont remboursé JACA pour un montant de 261,26 € (essentiellement le remboursement de courrier).

Les frais postaux se sont montés à 804,84 €, ce montant reste stable. Comme dit précédemment, une partie a été remboursée par les jardiniers qui ont reçu une lettre pour non respect du règlement intérieur. Les manifestations 3 840,65 € correspondent au champagne et autres boissons et gâteaux, et bons d'achat du concours des plus beaux jardins, elles ont subi une augmentation de près 36 % par rapport à l'exercice précédent. La prime d'assurance reste au même niveau, alors que l'entretien et le petit matériel ont baissé de 43 %. Les investissements (abris, grillage, portillons ...) ont augmenté de 8 %. Les investissements restent dans l'association plusieurs dizaines d'années. Les travaux 2 235,35 € ont été entrepris par l'Association de réinsertion Reims Espoir (tontes dans les secteurs, pose du grillage et portillons, enlèvements des déchets et travaux divers). Il est à noter que les jardiniers peuvent enlever eux-mêmes les déchets, cela coûtera moins cher à notre Association. Les frais de transport n'ont pas subi d'augmentation notable : 1 474,30 €. Vous avez à votre disposition la situation financière et les graphiques circulaires pour les ressources et les emplois.

Le président précise que l'excédent n'est pas resté longtemps, il a fallu remplacer les 3 abris volés au secteur Bons Malades Nord.

**Cinquième point – rapport de la commission de contrôle et approbation des comptes.**

Édouard ZDOBYCH lit le rapport de la commission de contrôle. La commission propose l'approbation des comptes et de donner quitus à la trésorière.

Passage au vote. Les comptes sont approuvés et quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

**Sixième point – renouvellement de la commission de contrôle des comptes.**

Se représentent : Édouard ZDOBYCH et Stéphane THOMASSET. Aucune autre personne ne se présente.

Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

**Septième point – renouvellement par tiers du conseil d'administration**

Membres sortants se représentant : Gérard BARTHELEMY (Roseraie), Joseph MANZONI (Bons Malades Nord), Didier KLODAWSKI (membre sans jardin), pour 3 ans. Nouveau membre Pascal GRANDREMY (Saint Fiacre, Maraîchers) pour 1 an.

Passage au vote. Approbation à l'unanimité.

Le conseil d'administration est composé de : José DIAS, Jean MAST, Gérard BARTHELEMY, Joseph MANZONI, Geneviève BALIGOUT, Patrick GEORGES, Chantal COLARDELLE, Pascal GRANDREMY et Didier KLODAWSKI. L'assemblée applaudit ces personnes.

**Huitième point – perspectives pour l'année 2007.**

Le président rappelle que l'assemblée 2006 a abandonné la permanence les derniers samedis du mois. Des visites de secteurs seront prévues afin de vérifier le respect du règlement intérieur. L'Association ne distribue plus de pompe. Les jardiniers utilisateurs les entretiennent eux-mêmes.

La troisième porte des Anciens Jardins reste souvent ouverte. Il est prévu un nouveau cadenas et seulement 4 jardiniers auront la clé. La pose de grillage et de portillons sera effectuée au secteur Bons Malades Sud, ce sera la deuxième tranche des travaux. Bernard LOURDEZ demande des portillons neufs pour le secteur Marais de l'Hôpital. On peut aussi prévoir du grillage neuf. Du grillage sera posé au Bois d'Amour pour délimiter le secteur. Le président demande si des personnes demandent un abri :

Serge JOLY (Saint Fiacre),  
Jackie MANSUY (Saint Fiacre),  
Patrick SODOYER (Saint Fiacre),  
Françoise MONFIEUX (Saint Fiacre),  
Georges TESSIER (Bons Malades Nord),  
Colette GAUTHIER (Bons Malades Sud),  
Et Martine WILLEMS (Bons Malades Sud).

Du grillage à lapins, du produit pour les abris, des bacs à compost seront achetés suivant les besoins. Le président annonce le montant des subventions qui sera demandé : fonctionnement : 4 500 € et équipement 7 500 €. Le conseil d'administration étudiera toutes les demandes. Les achats

ne se feront que si nous avons les fonds nécessaires. Il faut attendre les subventions. Aujourd'hui, nous ne prenons que les demandes, mais nous ne promettons rien.

Didier KLODAWSKI informe que REIMS METROPOLE reprendra les 10 jardins au Chemin des Pensionnés en janvier 2008. En échange, l'Association recevra en gestion 9 jardins Allée des Veuves. L'Association ne perd pratiquement aucune superficie, mais les jardiniers devront changer de jardin. Le président leur propose les nouveaux jardins du Renouveau gérés par l'Association des Trois Rivières. Blagoje BOZIC fait part de son désir de ne plus avoir de jardin.

Monsieur Jean-Louis SCHNEITER devant partir, prend la parole. Il remercie les différentes personnes ayant pris des fonctions et félicite l'Association pour sa bonne gestion. Il précise que Reims Espoir, association chargée des travaux est une bonne association et travaille bien. Elle est très utile pour la réinsertion de ses membres. Monsieur la Maire confirme que les associations de jardins familiaux sont autonomes et que si une personne contacte la Mairie pour un sujet associatif, la Mairie n'intervient jamais et le dossier est immédiatement transmis au président. L'environnement doit être préservé. Le président remercie à nouveau Monsieur le Maire.

### **Neuvième point – questions diverses**

**Pierre BIGORGNE** prie de l'excuser pour son absence due à des raisons de santé.

**Christian MATON** (Bons Malades Nord) : « *De nombreuses promesses ont été faites pour le remblayage des allées, mais rien n'a été fait* ». En effet, cela fait près de 2 ans que nous avons déjà demandé au service des espaces verts du remblai pour les allées. Le président précise que le secteur Chemin des Pensionnés en a reçu en 2006. Le président en fera à nouveau la demande. Il faut que le service des espaces verts en ait à sa disponibilité pour le livrer. Affaire à suivre.

**Jean-Jacques BROCHARD** (Roseaie) : « *Du grillage pour le fond du jardin, car on a beaucoup de lapins* ». Chaque responsable prendra les demandes dans chaque secteur. Le président précise que seules les demandes concernant la limite du secteur seront prises en compte.

**Marie-France GÉRARD** (Anciens Jardins) : « *Vu la récolte de tomates en 2006 (catastrophique). Serait-il possible de monter des abris à 1,30 mètres du sol, afin de protéger feuilles et tomates ? Merci* ». Le président dit que c'est impossible. Le règlement intérieur l'interdit. Au mois d'août 2006, la maladie était dans l'air et que cela ne servirait à rien. Georges POUILLY (Bons Malades Sud) répond à ce sujet et conseille de traiter les végétaux avec de la bouillie bordelaise, tous les 4 à 5 jours, quand il pleut. Ce jardinier a réussi à cultiver les tomates jusqu'aux premières gelées.

**Jean-Paul BLONDELLE** (Bons Malades Sud) : « *M le Président, je m'excuse de ne pas pouvoir me déplacer, car je viens de faire une phlébite et c'était assez grave. Je sors de l'hôpital et mon épouse travaille. Mais j'espère assister aux prochaines réunions et cela me gêne beaucoup. Serait-il possible d'avoir un compte-rendu SVP ? Car je suis très intéressé. Avec mes remerciements, M le Président, recevez mes meilleurs vœux et mes remerciements les plus sincères* ». Didier KLODAWSKI lui souhaite un prompt rétablissement et précise que ce jardinier avait reçu un prix au concours.

**Thierry LOURDEZ** (Bons Malades Sud) : « *Changer les petites portes en bois des jardins. Mettre un tonneau de plus* ». Le remplacement des portillons sera prochainement étudié, ceci a déjà été évoqué. Un tonneau de plus, non. Le nombre maximum est de trois. C'est définitif.

Michel MANGELINCK, président du Jardin des Cheminots et vice-président de la Fédération demande de l'aide pour le salon au Parc des expositions.

Monsieur Francis FALALA prend la parole. Il précise qu'il est heureux d'être invité à l'assemblée et propose de créer un petit fascicule regroupant les trucs et astuces des jardiniers. Pour l'assurance, il est possible de se regrouper et de mutualiser les risques.

Monsieur Jean-Marie BEAUPUY prend la parole remercie l'Association des Trois Rivières pour avoir proposé des jardins aux personnes des Pensionnés. Il reste un jardin Ledru Rollin. Monsieur BEAUPUY évoque à son tour la préservation de l'environnement. La ville de REIMS doit conserver la 4<sup>ème</sup> fleur et les jardiniers en associations sont mis à contribution pour fleurir et entretenir leur parcelle. Puis, Monsieur BEAUPUY fait part des activités pour l'année 2007 : arrivée du TGV, thème la sieste au Parc de Champagne. Il est très important de sensibiliser les enfants au travail de la terre.

Le président remercie Messieurs Francis FALALA et Jean-Marie BEAUPUY. Il remercie Jacques PIGNE et Jacques FONTE pour leur travail au sein de la Fédération, Daniel GARCIA pour le travail effectué au secteur Ledru Rollin, Jean KOSYCKI (Comité Saint Fiacre, Société d'Horticulture), Jacques VARENNE (SHR), Gérard CATHELAIN (SHR), Gérard LECQ (SHR) et André LECLERCQ (maraîchers professionnels).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance et invite les personnes au verre de l'amitié.

Le président

Didier KLODAWSKI